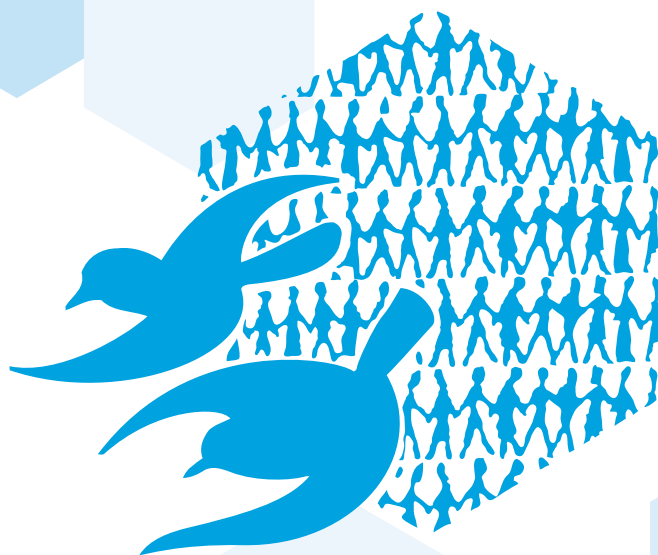


Démographie et différences

Colloque international de Montréal (7-10 juin 1988)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Les femmes et le travail : l'envers des taux d'activité par âge

• Marianne KEMPENEERS

Université de Montréal, Montréal, Canada

La variable sexe est de toute évidence le critère différentiel le plus systématiquement utilisé par la démographie et par la statistique sociale au sens large : peu de phénomènes échappent à la classification élémentaire « hommes/femmes ». Cependant, on trouve rarement une justification explicite de cette catégorisation. Celle-ci consiste le plus souvent en une simple mise en forme des données et non pas en un traitement analytique différencié des phénomènes, qui tiendrait compte de spécificités selon le sexe. Comme si, quelque part, l'analyse démographique reposait sur l'intuition de l'existence d'une réalité sociologique sous-jacente à la variable sexe, tout en s'empêchant d'en examiner plus à fond les nécessités méthodologiques. Or, en appliquant, in abstracto, des méthodes d'analyse uniformes aux deux sexes, on risque de passer à côté de transformations sociales importantes.

L'analyse du phénomène de l'activité est exemplaire de ce point de vue. Dans ce qui suit, on se propose d'illustrer comment le traitement indifférencié des hommes et des femmes, dans le champ de la population active, peut conduire à alimenter un optimisme illusoire quant à l'amélioration du sort des femmes sur le marché du travail.

En première partie, nous rappellerons brièvement les grands traits de l'évolution de l'activité féminine dans les sociétés industrielles, au Canada en particulier. Ceci nous amènera à critiquer les données et méthodes habituellement utilisées pour en rendre compte. En seconde partie, nous appuierons cette critique sur les résultats d'une recherche récente⁽¹⁾ où nous avons tenté, précisément, d'opérer une lecture différente, et selon nous plus adéquate, des mouvements de l'activité féminine.

I.- L'analyse transversale de l'activité féminine : l'accroissement des taux

Les sociétés industrielles, ces trente dernières années, ont vu la structure de leur population active se modifier profondément sous l'effet d'une tendance irréversible, à savoir la présence de plus en plus massive des femmes dans la catégorie des personnes dites actives. Au Canada, le taux global d'activité féminine est passé de 24 % en 1951 à 56 % en 1986. Cette progression, que la crise de la dernière décennie n'a pas entravée,

⁽¹⁾ Kempeneers M. (1987) « Femmes et mouvements de travail. Pour un élargissement de l'analyse démographique de l'activité salariée et de l'activité maternelle des femmes », thèse de doctorat en démographie, Université de Montréal.

contraste avec la stabilité des taux d'activité masculine qui, au cours de la même période, se maintiennent aux alentours de 78 %⁽²⁾.

Cet accroissement de la catégorie des actives concerne tous les groupes d'âges, mais il est surtout marqué entre 25 et 44 ans. Ce sont les femmes avec conjoint et jeunes enfants qui ont le plus contribué à gonfler les rangs des actives dans cet intervalle 25-44 ans. Ainsi, l'ancienne forme bi-modale des taux par âge, qui traduisait le retrait du marché de l'emploi de la part d'une fraction des travailleuses, tend à s'estomper et à présenter une configuration de plus en plus similaire à celle des actifs masculins.

C'est là un phénomène général en Amérique du Nord comme dans la plupart des pays européens. Nombre d'études ont montré que le processus de restructuration de l'emploi depuis les années 70 a eu comme effet d'attirer une proportion massive de femmes sur le marché du travail. La hausse des taux féminins ne fait que refléter l'évolution de l'économie canadienne et son besoin d'un surcroît important de main-d'œuvre dans les secteurs en expansion, celui des services notamment. Dans les secteurs où les femmes étaient déjà largement représentées auparavant (l'industrie manufacturière, par exemple), elles continuent d'occuper des postes et des emplois fortement typés.

Ainsi on a, d'une part, afflux de la main-d'œuvre féminine vers des emplois nouveaux et, d'autre part, leur maintien dans les secteurs d'activité traditionnels. On ne peut donc parler d'une concurrence accrue avec la main-d'œuvre masculine. Ce dont il s'agit, comme l'ont montré de nombreuses études, c'est de la mise en place de nouvelles formes d'emploi aux caractéristiques spécifiques. Parmi ces caractéristiques, la flexibilité du temps de travail, sous toutes ses formes, est primordiale (horaires rotatifs, emplois à temps partiel, interruptions de longue durée, etc.)⁽³⁾. L'enquête sur la famille au Canada réalisée en 1984⁽⁴⁾ révèle, en effet, que plus de 60 % des femmes âgées de 30 à 49 ans ont connu une ou plusieurs interruptions de plus de douze mois depuis leur entrée en activité. La proportion correspondante parmi les hommes du même âge n'atteint que 16 %. Précisons immédiatement que parmi ces travailleuses de type discontinu, on trouve une fraction appréciable de femmes sans enfant (24 % parmi les 30-34 ans et 55 % parmi les 40-44 ans). Ces modalités élastiques de gestion du temps de travail concernent donc massivement la partie féminine de la population active.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que ces modalités nouvelles n'aient pas entraîné une amélioration des conditions concrètes de travail ni une réduction des inégalités entre les sexes, au contraire. La majorité des travailleuses restent en effet concentrées dans les postes les moins rémunérés. Un quart d'entre elles occupent des emplois à temps partiel, et celles qui travaillent à temps plein retirent des gains annuels équivalents à 64 % de ceux des hommes.

La courbe des taux d'activité par âge, de moins en moins différenciée selon le sexe, donne pourtant l'impression d'un rapprochement progressif des comportements masculin et féminin face à l'emploi. On pourrait penser en effet qu'une fraction croissante

⁽²⁾ Statistique Canada (1985) *Portrait statistique des femmes au Canada*, Division des études sociales et économiques, Ottawa, Statistique Canada.

⁽³⁾ Barrère-Maurisson M.A. (1986) « Gestion de la main-d'œuvre et formes familiales : du paternalisme à la recherche de flexibilité », *Economie et sociétés*, Cahiers de l'ISMEA, 14, 165-186.

⁽⁴⁾ Burch T.H. (1985) *Enquête sur la famille (1984), conclusions préliminaires*, Catalogue 99-955, Ottawa, Statistique Canada.

de femmes adoptent désormais le calendrier masculin d'activité (à savoir, entrée sur le marché du travail vers 20-24 ans, maintien relativement continu jusqu'à 55 ans, retrait progressif ensuite). En fait, rien n'est moins évident.

Cette courbe ne dit rien sur les modalités de la contribution des différentes cohortes à la progression des taux. Elle ne dit rien sur l'intensité ou sur le calendrier des mouvements d'entrées/sorties qui se produisent à l'intérieur de chaque cohorte, entre deux moments d'observation. On le sait, l'accroissement de l'activité, mesuré par les taux de participation à chaque âge, résulte à la fois d'un volume d'individus en présence et des mouvements d'entrée/sortie de l'état d'activité de ces individus. Autrement dit, une intensité équivalente de travail accompli à un moment donné peut être obtenue autant par un afflux massif de personnes nouvellement entrées mais exposées, par ailleurs, à ressortir rapidement, que par le maintien continu en emploi d'un volume constant de personnes.

D'un point de vue abstrait, il revient au même que l'intensité globale du travail fourni par les générations successives résulte d'une combinaison ou de l'autre. Mais concrètement, du point de vue des femmes intégrées à la sphère de l'emploi, il est essentiel de démêler la part relative de chaque composante dans l'accroissement observé (*nombre d'individus en mouvement, d'une part, et durée passée en l'état d'activité et d'inactivité par ces individus, d'autre part*). Cela pose en effet la question cruciale de savoir si, en définitive, cette hausse des taux indique une tendance des générations féminines récentes à se maintenir en emploi de façon plus continue que les générations antérieures. Ou bien si l'on assiste plutôt, au fil des générations, à la mise au travail d'un nombre croissant de femmes qui, individuellement, restent soumises à un rythme inchangé de discontinuité. La littérature démographique a peu approfondi cette question, prenant pour acquis, un peu vite, que cet accroissement mesuré par les taux est le signe d'une plus grande continuité en emploi pour les générations récentes.

Seule, une reconstitution longitudinale partielle des interruptions d'emploi permet de mettre en lumière ces aspects insaisissables de la dynamique de l'activité féminine. Nous en présentons quelques éléments.

II.- Une reconstitution longitudinale des interruptions d'emploi : quels changements pour les femmes ?

La source de données utilisée ici est l'Enquête sur la fécondité au Canada, réalisée en 1984⁽⁵⁾.

Cette enquête visait l'ensemble des Canadiennes nées entre le 1^{er} janvier 1934 et le 31 décembre 1965, soit les femmes âgées de 18 à 50 ans au moment de l'enquête. L'échantillon, qui comprend 5 315 femmes, est représentatif de la population féminine incluse dans cette tranche d'âges 18-50 ans, quel qu'en soit l'état matrimonial, le nombre d'enfants ou le statut d'emploi.

On trouve, dans l'enquête, une section détaillée sur la discontinuité professionnelle, permettant de reconstituer le *calendrier des interruptions d'emploi d'au moins douze mois*. L'analyse effectuée a consisté en une lecture longitudinale classique de l'intensité

⁽⁵⁾ L'Enquête sur la fécondité au Canada a été réalisée en 1984 sous la responsabilité de T.R. Balakrishnan (Univ. of Western Ontario), K.J. Krotki (Univ. of Alberta) et E. Lapierre-Adamcyk (Univ. de Montréal).

et du calendrier des interruptions d'emploi survenues entre 15 et 30 ans dans la vie des femmes qui ont traversé la période 1950-1984. Ce que nous appelons ici « interruption d'emploi » est une *cessation effective d'emploi*, telle que définie par l'enquête, c'est-à-dire qu'elle correspond indifféremment à l'état officiel de chômage ou d'inactivité. C'est pourquoi nous parlerons de *taux d'emploi* et non pas de *taux d'activité*.

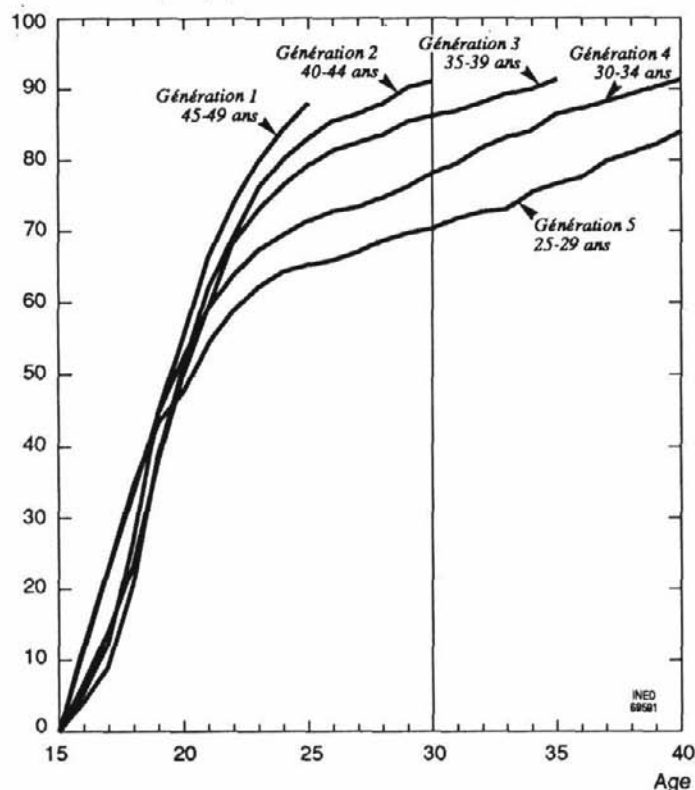
Nous avons examiné successivement, pour cinq cohortes : 1) l'évolution de la participation globale à l'emploi ; 2) les modalités de cette participation.

1) L'évolution de la participation globale à l'emploi : un effet combiné de personnes et de durées

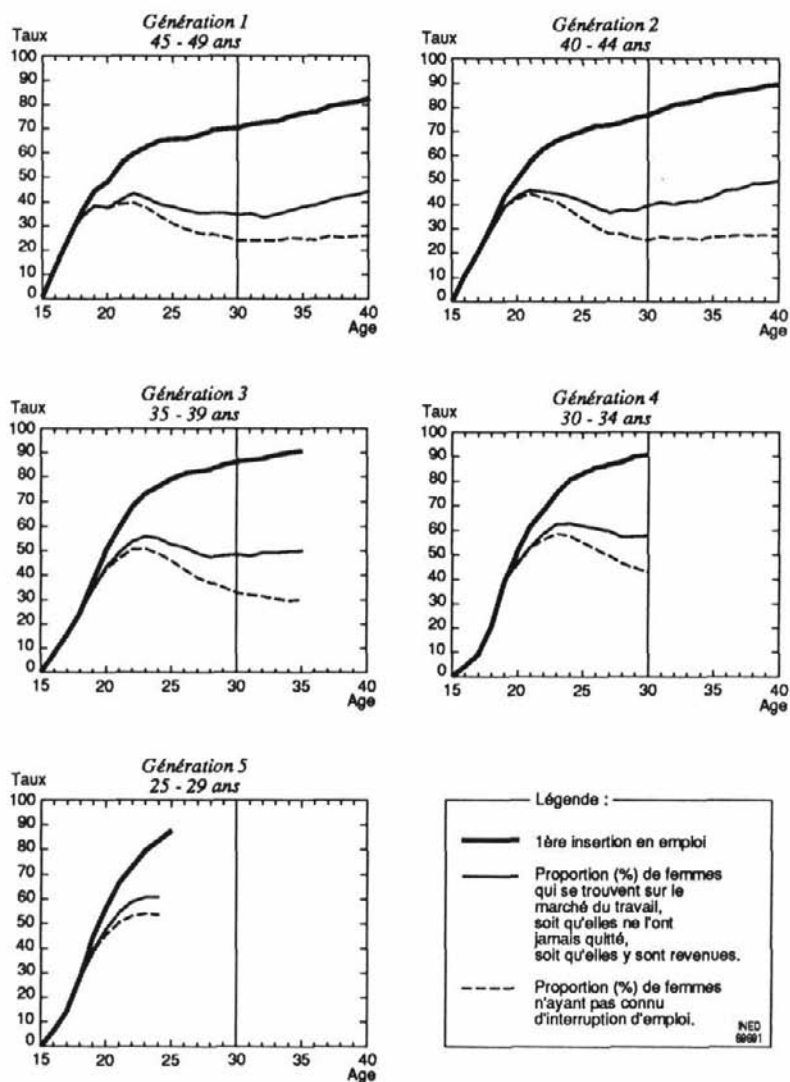
La participation globale des cohortes successives à l'activité salariée avant le 30^e anniversaire a été mesurée à l'aide de trois indices.

a) Le *taux cumulé d'insertion* en emploi indique la proportion de femmes qui ont participé au moins une fois au marché du travail. Il résulte du cumul à chaque âge des entrées de rang 1. Le graphique 1 montre que ce taux est passé de 70% dans la cohorte des 45-49 ans à plus de 90% parmi les 30-34 ans. Mais, que deviennent ces femmes une fois entrées sur le marché de l'emploi ? La comparaison de ces taux cumulés d'insertion avec la courbe des taux d'emploi est éloquent sur ce point.

Insertion en emploi (%)



Graphique 1.-
Première insertion en
emploi selon l'âge, par
cohorte quinquennale



Graphique 2.- Première insertion en emploi et proportion de personnes toujours en emploi à chaque âge, par cohorte quinquennale

b) *Le taux d'emploi selon l'âge* est, grosso modo, l'équivalent du taux d'activité par âge. Il mesure la participation à l'emploi à chaque âge, tenant compte des entrées et des sorties qui se sont produites depuis l'anniversaire précédent. Il a été calculé selon le rang pour chaque cohorte, en faisant le décompte, à chaque âge, des actives de rang 1 et de rang 2. Le graphique 2 décrit l'effet des interruptions sur l'allure des taux d'emploi.

En l'absence d'interruption, le taux d'emploi se superposerait exactement au taux d'insertion (courbe n° 1). La courbe n° 3 mesure l'intensité de la première interruption. La courbe n° 2 traduit à la fois le maintien et l'intensité de la reprise d'emploi après une première interruption. On est frappé, en comparant les cohortes successives, de la permanence du schéma global, qui se trouve simplement étiré vers le haut. Mais ce qui ne s'est guère modifié de façon significative, du moins dans les trois cohortes les plus anciennes, c'est l'écart séparant la courbe de première insertion et celle de la participation globale à l'emploi selon le rang. On se trouve en face de scénarios similaires reproduits à travers les générations, simplement vécus avec plus d'intensité, c'est-à-dire par une proportion croissante d'individus. Seule la quatrième cohorte (30-34 ans) accuse un resserrement sensible de cet écart. Quant à la cinquième (25-29 ans), elle semble reproduire de très près le scénario de la précédente, au moins jusqu'au 25^e anniversaire.

c) Cela conduit à regarder l'évolution des *personnes/années vécues en état d'activité et d'inactivité selon le rang, par l'ensemble de la cohorte*. Cela donne un *bilan global de personnes/années* indiquant la contribution respective de chacune des cohortes à l'emploi (tableau 1).

TABLEAU 1.- PERSONNES/ANNEES VECUES ENTRE LE 15EME ET LE 30EME ANNIVERSAIRE EN L'ETAT D'ACTIVITE ET D'INACTIVITE SELON LE RANG PAR L'ENSEMBLE DE CHAQUE COHORTE

	G ₁ (45-49 ans)	G ₂ (40-44 ans)	G ₃ (35-39 ans)	G ₄ (30-34 ans)	G ₅ (25-29 ans)
Inactivité de rang 1	7,3	6,7	6,4	6,1	-
Activité de rang 1	4,5	4,8	5,4	6,2	-
Inactivité de rang 2	2,2	2,5	2,0	1,7	-
Activité de rang 2	0,6	0,7	0,8	0,7	-

Source : Enquête sur la fécondité au Canada, 1984.

Une tendance apparaît clairement : l'accroissement des *personnes/années vécues* en activité. C'est là une autre façon d'illustrer le fait que *les générations successives contribuent de plus en plus intensément à l'emploi*, avant l'âge de 30 ans. C'est ainsi que la contribution moyenne de la cohorte la plus ancienne équivaut à 5,1 années (4,5 + 0,6), alors que celle de la cohorte la plus récente atteint 6,9 années (6,2 + 0,7), soit un allongement de 1,8 *personnes/années*. On voit que c'est la période d'emploi de rang 1 qui est responsable de cet allongement, celle d'emploi de rang 2 est restée inchangée.

Mais, répétons-le, il s'agit là d'un *effet global* d'individus en présence *et* de durées. C'est à-dire que l'allongement du temps moyen passé en emploi peut aussi bien provenir de personnes moins nombreuses/durées plus longues que de personnes plus nombreuses/durées moins longues. D'où la nécessité de dissocier les deux composantes lorsqu'on s'interroge sur la signification *pour les femmes*, de cet allongement des périodes passées en emploi.

2) Les modalités du changement envisagé du point de vue des femmes : une plus grande continuité ?

Du point de vue des femmes, il est en effet essentiel de traduire les tendances observées en termes de :

a) probabilités d'interruption et de reprise d'emploi, selon la durée d'exposition au risque de vivre chacun des événements⁽⁶⁾ ;

b) durées passées en emploi, non plus ramenées à l'ensemble de la cohorte, mais aux seules femmes effectivement entrées sur le marché de l'emploi.

Le tableau 2 indique que, dans les trois cohortes les plus anciennes (45-49, 40-44 et 35-39 ans en 1984), la propension à connaître une première interruption d'emploi cinq ans après l'entrée sur le marché du travail ne diminue pas de façon significative (0,375; 0,343; 0,341). La cohorte la plus récente, quant à elle (30-34 ans en 1984), accuse une baisse notoire du risque de s'interrompre, qui passe de 0,341 à 0,269.

Par contre, dès la troisième cohorte (35-39 ans), on observe une tendance très nette à revenir plus massivement en emploi. Quant à la propension à s'interrompre une seconde fois, elle n'accuse pas de tendance nette. De plus, les petits effectifs subsistant à cette étape rendent l'interprétation délicate.

TABLEAU 2.- PROBABILITES D'ENTRER ET DE SORTIR D'ACTIVITE, SELON LA DUREE

	G ₁ (45-49 ans)	G ₂ (40-44 ans)	G ₃ (35-39 ans)	G ₄ (30-34 ans)
Probabilités selon la durée, cinq ans après le début de chaque événement				
1ère interruption	0,375	0,343	0,341	0,269
2ème insertion en emploi	0,382	0,356	0,518	0,506
2ème interruption	0,597	0,484	0,552	0,488
Source : Enquête sur la fécondité au Canada, 1984.				

Que donne maintenant le *bilan des personnes/années vécues en emploi, ramené cette fois aux seules femmes effectivement entrées sur le marché de l'emploi avant 30 ans*? Deux points retiennent l'attention (tableau 3) : d'une part, le fait que la durée en activité de rang 1 ne varie guère d'une cohorte à l'autre (passant de 6,4 à 6,8 personnes/années, avec une légère diminution à 6,2 personnes/années entre ces deux extrêmes) et d'autre part, le fait que la durée de la première interruption a diminué d'une année complète dans les deux cohortes récentes (respectivement 3,9 et 3,6 personnes/années pour G₃ et G₄, contre 4,7 et 4,9 personnes/années pour G₁ et G₂). Autrement dit, les cohortes récentes ne sont pas maintenues plus solidement sur le marché du travail que les cohortes plus anciennes. Quant à la diminution de la durée de la première

⁽⁶⁾ Bien que les probabilités selon l'âge aient été calculées également, je ne retiens ici que celles selon la durée qui ont l'avantage d'éviter le biais entraîné par le retard de l'âge au premier emploi, entre la cohorte 45-49 ans et la cohorte 30-34 ans (retard de près de 12 mois, dû à l'allongement de la scolarité).

TABLEAU 3.- PERSONNES/ANNEES VECUES EN L'ETAT D'ACTIVITE ET D'INACTIVITE SELON LE RANG, ENTRE DEUX ANNIVERSAIRES, PAR LES FEMMES CONCERNEES A L'INTERIEUR DE CHAQUE COHORTE (ANNEES RAMENEES AUX SEULES PERSONNES AYANT VECU L'EVENEMENT - ORIGINE DE CHAQUE ETAT)

	G ₁ (45-49 ans)	G ₂ (40-44 ans)	G ₃ (35-39 ans)	G ₄ (30-34 ans)	G ₅ (25-29 ans)
Entre le 15 ^{ème} et le 30 ^{ème} anniversaire					
Activité de rang 1	6,4	6,2	6,2	6,8	-
Inactivité de rang 2	4,7	4,9	3,9	3,6	-
Activité de rang 2	3,0	3,0	2,9	2,8	-

Source : Enquête sur la fécondité au Canada, 1984.

interruption, il faut y voir l'effet conjugué du recul de l'âge moyen de la première interruption (venant du recul de l'âge à la première entrée) et de la probabilité accrue pour les cohortes récentes de revenir en emploi lorsqu'elles s'interrompent, tendance qui vient d'être mise en évidence.

En résumé, si les femmes sont de plus en plus nombreuses à graviter dans la sphère salariée, le schéma de leur participation à l'emploi ne s'est pas substantiellement modifié. Les résultats indiquent que la progression des taux de participation des femmes à l'emploi, du moins jusqu'à 30 ans, dépend plus d'un accroissement du nombre de personnes intégrées et réintégrées à l'emploi, que du maintien plus continu d'une proportion plus ou moins constante d'entre elles. Cela se vérifie principalement dans le cas des trois cohortes les plus âgées (45-49, 40-44 et 35-39 ans en 1984). Chez ces femmes, on n'observe pas de tendance significative à se maintenir plus solidement dans le premier emploi. La quatrième cohorte (30-34 ans en 1984) se démarque des trois précédentes par une moindre propension à s'interrompre après la première insertion. Par contre, une tendance à *revenir* en emploi, pour celles qui en sont sorties, se manifeste beaucoup plus tôt, soit à l'étape de la troisième cohorte (35-39 ans). Cela veut dire que les femmes

	G ₁ (45-49 ans)	G ₂ (40-44 ans)	G ₃ (35-39 ans)	G ₄ (30-34 ans)
Probabilité de première insertion	●	↗	↗	↗
Probabilité d'une première interruption	●	=	=	↘
Probabilité de seconde insertion	●	=	↗	↗
Probabilité d'une seconde interruption	●	~	~	~

de 35-39 ans n'ont pas été moins exposées que celles de 40-49 ans à une première interruption, mais qu'elles ont par contre réintégré le marché de l'emploi beaucoup plus massivement après cette interruption. Ces tendances ont été résumées dans le schéma page précédente.

Conclusion

Ces résultats ont un cadre chronologique précis, à savoir le segment 15-30 ans dans la vie des femmes qui ont traversé la période 1950-1984. L'exercice visait à mettre en relief des aspects essentiels laissés dans l'ombre par l'analyse habituelle de l'activité féminine. Bien sûr, il n'est pas question d'étendre leur interprétation au-delà des limites temporelles décrites. Néanmoins, autant la période que l'intervalle d'âges retenus apparaissent cruciaux pour les questions posées. C'est, en effet, au cours des trente dernières années que les transformations dans les structures de l'emploi et de la famille ont pris, au Canada, une ampleur sans précédent⁽⁷⁾. Par ailleurs, l'intervalle 15-30 ans dans une vie, et dans la vie d'une femme en particulier, correspond à une phase importante où les événements professionnels et familiaux ont des répercussions certaines par la suite. Aussi les tendances dont il vient d'être question sont-elles plus qu'une simple illustration des pièges que comporte le recours aux taux du moment pour décrire le phénomène de l'activité féminine. Elles sont indicatives d'une réalité complexe où les impératifs du marché du travail et ceux de l'organisation familiale se trouvent en interaction de plus en plus confuse. Car si, a dessein, nous avons à peine parlé de la famille et de la fécondité jusqu'ici, c'est non seulement pour rompre avec le postulat classique voulant que le rôle de la femme se définisse prioritairement dans le cadre familial⁽⁸⁾, mais surtout parce que les données récentes montrent qu'il est de plus en plus difficile d'attribuer la discontinuité et la grande flexibilité du temps féminin aux seuls «handicaps» de la maternité. On indiquera ici que près de la moitié des femmes n'ayant pas d'enfant ont connu, elles aussi, des interruptions d'emploi de longue durée. Il ressort clairement de l'enquête fécondité que certains contextes socio-professionnels permettent de se maintenir de façon continue en emploi même avec des enfants, tandis que d'autres contextes induisent des trajectoires discontinues même s'il y a peu ou pas d'enfants en jeu⁽⁹⁾.

Autrement dit, si les femmes se trouvent désormais intégrées au salariat presque aussi massivement que les hommes, tout indique qu'elles continuent d'entretenir un rapport spécifique au temps du travail, à la fois sur le court terme (horaires partiels) et le long terme (interruptions de longue durée). Cela, sous l'effet d'un ensemble de facteurs qui englobent mais dépassent largement les responsabilités maternelles que ces femmes continuent d'assumer par ailleurs.

⁽⁷⁾ Kempeneers M. (1987) « Questions sur les femmes et le travail : une lecture de la crise », *Sociologie et sociétés*, vol. XIX, n° 1, 57-71.

⁽⁸⁾ Oppenheimer V.K. (1982) *Work and the Family : A Study in Social Demography*, Studies in Population, New York, Academic Press.

⁽⁹⁾ L'impact différentiel de la présence d'enfants selon la CSP de la mère est un facteur généralement observé. Voir notamment : Villeneuve-Gokalp C. (1985) « Incidences des charges familiales sur l'organisation du travail professionnel des femmes », *Population*, 2, 267-298. Il est sans doute essentiel d'analyser plus à fond l'impact sur la discontinuité du temps féminin, de cette interférence entre la CSP de la mère et le nombre d'enfants à charge.